ISSN : 0294 - 4693
DLP-5-8-91-56189



GRANDES CULTURES
BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES POITOU-CHARENTES

Bulletin n° 206 (14/91) du 31 JUILLET 1991

MAIS : Sésamie : Risques faibles en deuxième génération

MAIS

SESAMIE

Situation - Prévision

La nymphose a débuté autour du 20 Juillet en Charente Maritime et dans la sud de la zone concernée en Charente.
Le vol de la seconde génération devrait commencer dans les premiers jours d'Août et atteindre son maximum entre le 10 et le 15 Août.

Cette année, les zones à risques maximum présentent peu de dégâts, excepté dans certaines parcelles du sud Charente non traitées en première génération. Dans ces parcelles, on peut observer jusqu'à 5 % de pieds atteints.

Préconisation

Dans les zones concernés (voir carte avertissement agricole n° 199 (07/91) du 17 Avril 1991 :

- **Parcelles protégées en première génération** : intervention inutile ;

- **Parcelles non protégées en première génération** :

  - Si moins de 3 % de pieds atteints, intervention inutile ;

  - Si plus de 3 % de pieds atteints (cas rares cette année), une intervention unique à pleine dose homologuée entre le 10 et le 15 Août sera suffisante.

- **Parcelles de maïs en culture dérobée** : deux interventions à 15 jours d'intervalles seront nécessaires pour assurer une bonne protection. La première application aura lieu entre le 10 et le 15 Août.

PYRALE

Situation

Le vol commence à régresser en cage à Biard.

Cette année, peu de pontes ont été observées dans les secteurs à risques modérés (voir carte bulletin n° 205 (13/91) du 11 Juillet 1991).
Une attaque importante en Charente près de Vars nous a été signalée et méritait une intervention.

Préconisation

Les traitements doivent être terminés depuis le 28 Juillet dans les zones concernées.

P.1/2 6



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE RÉGIONAL
DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
13, Rte de la Forêt BIARD
86000 POITIERS Tél. 49 58 39 02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : J. P. PIQUEMAL
CPPAP n° 1664 A.D. Abonnement annuel :
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du
sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles

LUZERNE A GRAINES

Stade : pleine floraison à gousses vertes.

TYCHIUS

Situation

Observé en toutes zones, mais en quantité importante seulement en Charente-Maritime et en Vendée.

Préconisation

Une intervention avec de la phosalone a été effectuée ou doit l'être très rapidement dans les 2 départements précédents.

TORDEUSES

Situation

Vol en cours, toujours de faible intensité.

Préconisation

Pas de traitement pour l'instant, attendre le pic de vol pour intervenir.